

—Insensé, dites-vous ; pourquoi ?

—Pour la meilleure de toutes les raisons : si la rumeur publique n'avait pas été calomnieuse, la fille de la comtesse de Kéroual serait riche et riches aussi les ravisseurs. Eh bien ! ceux qu'on accuse d'avoir volé une fortune, ont travaillé pour m'élever ; ils travaillent encore aujourd'hui, et quel travail ! Qu'avez-vous à répondre à cela ?

—C'est ici, mademoiselle, que la justice de Dieu éclate visiblement. Le banquier de Paris, chez lequel les capitaux de votre mère étaient déposés, venait de faire banqueroute au moment où les deux misérables se présentèrent chez lui pour toucher votre fortune. Ceci a été constaté judiciairement. A votre tour, mademoiselle, qu'avez-vous à répondre ?

Marthe se soutient à peine et son visage exprimait une immense épouvante.

Elle s'efforçait de lutter contre ce qui lui paraissait être l'évidence, et, soulevée par le flot grandissant, elle perdit pied.

—Non, je ne vous crois pas ! s'écria-t-elle cependant dans le plus grand désordre ; je ne veux pas vous croire ! On vous a trompé, monsieur. Périne et son mari sont d'honnêtes gens, les plus honnêtes gens qu'il y ait au monde. Je répondrais d'eux sur ma vie ; et, d'ailleurs, si véritablement un crime avait été commis, la justice aurait trouvé les coupables et les aurait punis.

—La justice a fait son devoir, répliqua Gontran d'une voix grave.

Tremblante, affolée, Marthe fixait sur lui ses yeux agrandis par la terreur.

—Comment ? ..... balbutia-t-elle enfin.

—La justice a condamné le saltimbanque et sa femme.

—Condamné ! répéta la jeune fille éperdue.

—Tous les deux, par coutumace, à la peine de mort, pour avoir empoisoné la comtesse de Kéroual, votre mère.

### XXI.—Gontran et Marthe (suite.)

En entendant ces terribles paroles, Marthe poussa un gémissement.

—Mon Dieu ! dit-elle d'une voix à peine distincte, oh ! mon Dieu ! .....

Elle se sentit anéantie, ses forces la trahirent, elle chancela, et sans doute elle serait tombée si Gontran ne s'était empressé de la soutenir et de la placer sur un siège.

Au bout d'un instant, sans pitié pour cette douleur immense qu'il venait de faire naître, il reprit :

—Oui, condamnés à mort tous les deux, s'ils n'ont pas subi leur peine, c'est que la révolution de 1848 est venue, immédiatement après le crime, entraver les démarches de la justice, et que depuis cette époque ils ont été assez habiles pour se soustraire à toutes les recherches pour éviter l'échafaud.

Ce dernier mot fit frissonner Marthe de la tête aux pieds. Elle balbutia :

—Au nom du ciel, monsieur, taisez vous.

—Ne faut-il pas que vous sachiez la vérité toute entière ? répliqua Gontran.

—Vous voyez bien que vous allez me rendre folle ! reprit la jeune fille. Vous me parlez..... je vous ... je vous entends ..... mais je ne comprends pas ! ..... Ne venez-vous pas de dire que ma mère, ma vraie mère, avait été assassinée par Périne Rosier ? Voilà ce que j'ai entendu ..... mais il est impossible que ce soit bien ce que vous avez dit ..... Périne Rosier est ma mère aussi ..... c'est elle qui m'a élevée, c'est elle qui m'a aimée comme sa fille .....

Est-ce qu'elle aurait fait tout cela, si véritablement elle avait tué ma mère ?.....

—Le remords la poussait à expier son crime.

—Ses soins de tous les jours, de toutes les heures ; ses caresses, aussi tendres pour moi que pour son autre enfant ; les larmes que parfois elle versait sur moi .....

—C'est le remords qui les a fait couler.

—Ainsi, vous affirmez ?

—J'affirme.

La jeune fille se tordit les mains.

—Mais c'est horrible ! s'écria-t-elle. Ah ! pourquoi ne suis-je pas morte avant d'avoir jeté les yeux dans cet abîme d'infamie ! ..... Et vous, monsieur, que vous ai je donc fait pour me désespérer ainsi ? Pourquoi m'avez-vous ouvert le yeux ? Pourquoi substituez-vous si cruellement, à l'erreur qui me rendait heureuse, la réalité qui me tue ?

—Parce que j'avais un devoir à remplir, mademoiselle ..... un devoir sacré.

—Lequel ?

—Celui de ne pas vous laisser prodiguer plus longtemps à des misérables les plus saintes affections de votre cœur, celui de vous rendre votre nom véritable, celui enfin de vous arracher à la situation obscure dans laquelle vous végétez et de vous restituer votre fortune.

—Ma fortune ? répéta Marthe avec étonnement. Ne m'avez-vous donc pas annoncé tout à l'heure qu'elle était perdue, anéantie par la faillite d'un banquier ?

—Elle l'était en effet à l'époque où Périne et son mari voulaient s'en emparer, mais il n'en est plus de même aujourd'hui. Le fils du banqueroutier poursuit la réhabilitation de son père et paye les dettes du passé, si bien que non-seulement votre fortune existe, mais encore qu'elle a grandi.

—Je suis bien forcée de vous croire ..... mais que vont devenir Jean Rosier et Périne ? Périne que j'appelais ma mère ? ..... Allez-vous donc les faire arrêter ? les livrer aux juges qui jadis les ont condamnés ?

—Cela dépendra de vous, mademoiselle.

—De moi ? répéta Marthe étonnée. Comment ?

—Si grand, si monstrueux qu'ait été leur double crime, il me paraît juste de tenir compte des soins qu'ils ont pris de vous pendant votre enfance et de la tendresse expiatoire avec laquelle il vous ont élevée. J'aurai donc pitié d'eux, je ne les dénoncerai pas si vous me venez en aide pour réparer, autant que cela est encore possible, le mal qu'ils ont fait.

—Vous venir en aide, monsieur ? demanda Marthe. Eh ! le puis-je ?

—Oui ; et voici de quelle façon. Dans le logement de celle qui se disait votre mère doit exister quelque meuble mieux fermé que les autres.

—Sans doute.

—Et, dans ce meuble, quelque tiroir rarement ouvert contenant des papiers ?..... Vous avez remarqué cela, n'est-ce-pas ?

—Oui

—Ces papiers, vous les avez vus ? demanda vivement le baron.

—Bien souvent, à l'époque où je ne travaillais pas encore dans la maison de Mme Gerfaut. Un portefeuille renferme ces papiers. J'ai vu plus d'une fois Périne Rosier les tirer de ce portefeuille, les lire et les relire longuement, et des larmes mouillaient ses paupières.

Une expression de triomphe rayonna sur le visage du baron de Strény.

—Les titres ! murmura-t-il. Puis, tout haut, il ajouta : Pensez-vous, mademoiselle, qu'il vous